



Communiqué de presse

Sécurité maritime : Protocole d'accord entre le Centre regional de coordination des opérations (CRCO) et le Centre de fusion des informations dans la région de l'océan Indien (IFC-IOR)

21 février 2023 - Le Capitaine Sam Gontier, directeur du CRCO et le Capitaine Rohit Bajpai, directeur de l'IFC-IOR ont signé ce mardi 21 février 2023 un protocole d'accord visant à promouvoir la collaboration, la coopération et l'échange de compétences, d'informations, de technologies et de meilleures pratiques dans le domaine de la sécurité et de la sûreté maritime dans l'océan Indien.

Initier un partenariat dynamique dans l'océan Indien est l'objectif principal du protocole d'accord signé entre le CRCO et l'IFC-IOR (centre de fusion d'informations de l'océan Indien). Cette initiative s'inscrit dans le prolongement de l'opérationnalisation de l'architecture de sécurité maritime de l'océan Indien occidental, conformément à la politique maritime de l'Inde "Security and Growth for all in the Region" (SAGAR). Cette approche permettra à la région de développer efficacement une cartographie maritime opérationnelle commune pour une meilleure sécurité maritime de l'océan Indien.

L'architecture de sécurité maritime est mise en œuvre par la Commission de l'océan Indien (COI) et soutenue par le Centre régional de fusion des informations maritimes (CRFIM), le Centre regional de coordination des opérations (CRCO) et les centres nationaux des sept pays signataires des accords MASE (les Comores, Djibouti, La Réunion (France), Kenya, Madagascar, Maurice et les Seychelles). L'Union européenne y apporte son soutien à travers le programme MASE mis en oeuvre par la COI.

Il est à noter que l'architecture de sécurité maritime couvre plus de 14 millions de km² dans l'océan Indien occidental. Son efficacité et sa valeur ajoutée ne seront toutefois optimales qu'avec la concrétisation de partenariats et de collaborations institutionnelles avec des États tiers au-delà de l'océan Indien occidental. La collaboration avec l'IFC-IOR contribuera donc à approfondir la connaissance de la situation maritime dans l'ensemble de l'océan Indien.

Intervenant lors de la signature, les directeurs du CRCO et de l'IFC-IOR en Inde ont été unanimes sur la nécessité de mettre en réseau les structures chargées de la collecte, de l'analyse et de la diffusion de l'information maritime ainsi que des actions en mer.

Alors que l'accent est mis de plus en plus sur l'économie océanique, les mers sont le lieu idéal pour toutes sortes de crimes, de trafics et de menaces. Avec des zones reliées par les routes maritimes les plus fréquentées du monde et l'émergence de diverses formes de criminalité transnationale, il est essentiel de réunir les acteurs ayant des intérêts communs. L'information, lorsqu'elle est disponible et partagée, est une arme préventive efficace contre les crimes et menaces maritimes. Un tel partenariat permettra le traitement de l'information afin de permettre aux États de mieux surveiller et contrôler les espaces maritimes et, plus largement, d'améliorer la gouvernance des océans dans le respect des conventions internationales établies.



Bien que le RCOC et le IFC-IOR aient chacun leur propre mandat et leurs propres tâches, tous deux visent à traiter la sécurité humaine, la sécurité environnementale et la criminalité transnationale organisée. Les deux centres ont des perspectives communes concernant les menaces liées à la sécurité, mais tous deux sont limités dans leur périmètre de surveillance de la zone maritime, or, la circulation des navires ne se limite pas à une seule zone.

Ce protocole d'accord permettra donc d'instaurer la confiance et de favoriser l'entraide afin de mieux aligner les perspectives stratégiques dans la région et contribuer à l'élaboration des politiques nationales et régionales.

Contacts

RCOC

- Capitaine Sam Gontier
Directeur RCOC
sam.gontier@gov.sc
(+248) 282 6716

IFC-IOR:

- Capitaine Rohit Bajpai
Directeur IFC-IOR
lfc-ior.gurugram@navy.gov.in
(+0124) 220 8385

communication@coi-ioc.org